



PROVINCES FRANÇAISES, ÇA AVANCE...

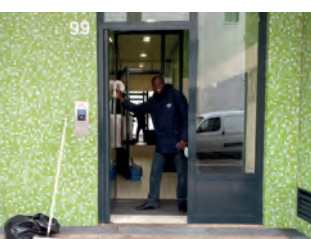


06

LES GRANDS
TRAVAUX 2017

08

SUPPLEMENT
DETACHABLE



EN VUE

Les Français disent massivement « Oui au logement social »

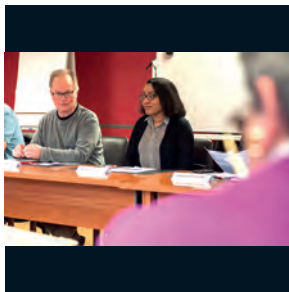
Pour appuyer sa campagne « Oui au Logement Social », l'USH a lancé une enquête d'opinion Kantar-TNS sur la place du logement social dans la campagne électorale. Celle-ci fournit des chiffres édifiants sur le ressenti des Français :

- **73 %** pensent que le Logement n'est pas assez abordé dans la campagne actuelle.
- **62 %** parlent parfois ou souvent de la situation du Logement avec leurs proches
- **75 %** ont le sentiment qu'il est difficile de trouver un logement en France
- **74 %** juge importante la part prise par le logement dans le revenu des familles
- **1 locataire sur 2** dit éprouver des difficultés à régler son loyer ou son remboursement
- **87 %** estiment que le Logement Social joue un rôle important dans la société française
- **58 %** se disent attachés au Logement Social
- **55 %** se déclarent prêts à défendre « personnellement » le modèle français du Logement Social

Cette enquête a été réalisée par téléphone les 2 et 3 février 2017, auprès d'un échantillon national représentatif de 1006 Français âgés de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, après stratification par région et par taille d'agglomération).



N°51



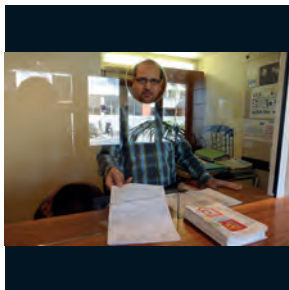
04

Budget 2017



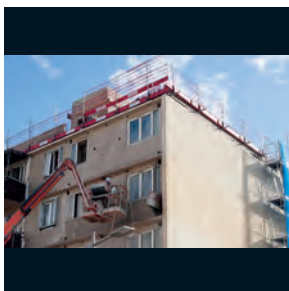
07

Actualité ENQUETE DE SATISFACTION



08

Actualité TOUT SAVOIR SUR L'AMIANTE



10

Dossier PROVINCES FRANÇAISES





2017 : un bon budget, malgré tout...

Le budget de l'Office pour cette année 2017 vient d'être adopté par le Conseil d'Administration. Rien de bien extraordinaire à cela : il a été voté à l'unanimité, comme souvent, et permettra comme à l'accoutumée de bien entretenir notre patrimoine et de répondre à nos objectifs en termes de développement de l'organisme. Pour autant, quelques signaux que nous avions pressentis depuis quelques temps apparaissent, et nous obligeront à nous réinterroger sur nos ressources financières et sur notre propre fonctionnement.

Rien de dramatique, bien sûr : les grands équilibres sont respectés, et le montant de nos grands travaux, notamment, seront cette année encore à un niveau tout à fait acceptable. Mais les contraintes se font de plus en plus fortes, et il y a à cela plusieurs raisons. Tout d'abord le désengagement financier de l'Etat dans le Logement Social, entamé de longue date, se poursuit et nous en voyons nettement les conséquences sur la programmation de nos opérations. Ce désengagement de l'Etat a aussi un impact important sur les collectivités locales, qui se trouvent elles aussi devant la nécessité de faire des économies pour équilibrer leurs budgets.

Tout cela contraint les organismes tels que les nôtres à financer par nos propres moyens notre fonctionnement et nos investissements. Lorsque l'on sait qu'aujourd'hui, plus de 99 % de nos recettes sont constituées des loyers des locataires, cela revient à dire que l'économie des organismes de logement se contracte... surtout lorsque l'Office, comme cela a été à nouveau le cas cette année, choisit de ne pas augmenter les loyers, et donc sa source essentielle de recettes, pour l'année 2017.

Recettes bloquées, dépenses en légère hausse, voici le signal qui doit nous interroger si notre Office, au même titre que l'ensemble des organismes de logement social, souhaite poursuivre demain une politique de saine gestion.

Comme l'affirme l'Union Sociale pour l'Habitat (voir page 2 – rubrique En Vue), la place du logement social est très importante dans notre vie quotidienne, même si elle a été soigneusement oubliée durant toute la campagne...

Nous partageons pleinement ce point de vue... Aussi, même si notre Office vient de voter son dernier budget annuel sous sa forme municipale, avant de devoir subir l'an prochain un rattachement au nouveau Territoire, nous sommes fiers de présenter à nos locataires un budget portant nos valeurs et nos principes, et demeurant un partenaire solide de la politique municipale, comme par exemple dans le secteur du Parc.

Marie-Claude GAREL
Présidente de l'Office

UN BUDGET 2017 SOUS SURVEILLANCE...



« C'est un budget serein, mais un budget qui nécessite beaucoup de vigilance ». C'est par ces mots que Marie-Claude Garel a conclu le débat sur le budget 2017. Les échanges intervenus lors du débat d'orientation budgétaire (voir Cité-Mag' n° 50) étaient annonciateurs d'une situation délicate qui s'est confirmée au moment d'aligner les chiffres prévisionnels pour l'année en cours...

« Nos charges continuent d'augmenter, même si ce n'est pas toujours de notre fait. Les recettes, quant à elles, augmentent également, mais plus faiblement, et essentiellement grâce à nos nouvelles constructions » : c'est autour de ce constat implacable qu'ont été déroulés les principaux chiffres et événements marquants du budget 2017 par Véronique Monge, Directrice Générale.

Rappelons en effet que le Conseil d'Administration a, pour la deuxième fois consécutive, choisi de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2017 : une décision bien perçue par les locataires, mais qui limite naturellement les capacités budgétaires de l'Office pour l'avenir. « **Le budget de l'Office est à l'image de ce qui se passe à l'échelle de notre pays, où toute l'économie se contracte,**

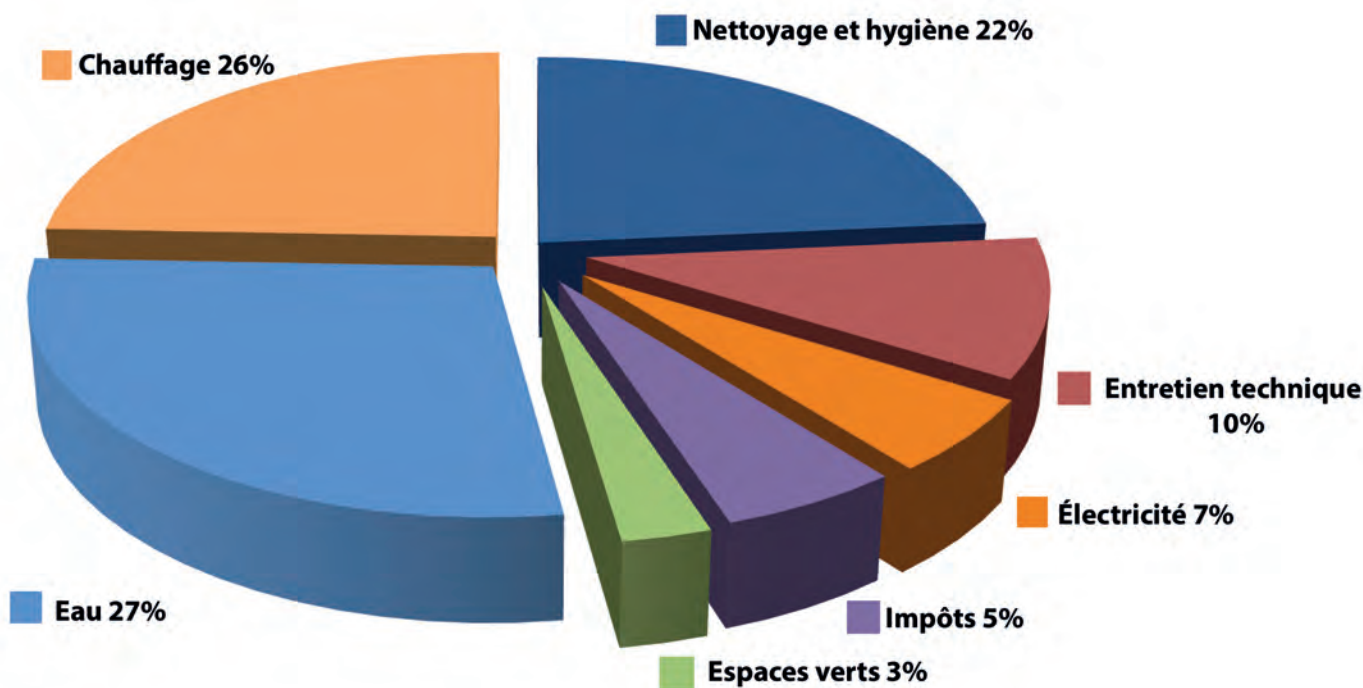
et chacun cherche à faire mieux avec moins... », précise Marie-



Claude Garel. « **Malgré tous ses efforts, l'Office ne peut maintenir ses charges au niveau de l'an passé, et cela pourrait vite devenir difficile de soutenir l'effort de construction à Nanterre ou de continuer à entretenir correctement notre patrimoine.** »

Cette année sera donc une année difficile, puisque les gros postes de charge de l'Office (remboursement des emprunts, impôts et taxes, travaux courants...) seront en légère augmentation. La conséquence sera double : les fonds propres destinés aux constructions neuves seront strictement limités aux besoins pour 2017, et les sommes consacrées aux grands travaux annuels seront diminuées de plus de 200 000 € par rapport à l'an passé.

Ce programme de travaux d'investis-



Répartition des charges pour les locataires

sement reste néanmoins d'un bon niveau, avec 4,3 millions d'euros prévus sur l'ensemble des quartiers de Nanterre (voir page 6).

Quelques informations méritent toutefois un éclairage particulier : c'est le cas en particulier du chauffage, qui fournit son premier verdict après le nouveau contrat, sur la saison de chauffe 2015/2016 : certes, il s'agissait d'une saison particulièrement douce, mais la facture prise en charge par les locataires est en baisse, ce qui représente une bonne nouvelle pour les porte-monnaie. A la faveur de la régularisation annuelle des charges, intervenant ce mois-ci, certaines bonnes nouvelles sont à attendre.

Autre point à souligner dans la colonne dépenses : le Conseil d'Administration a approuvé la décision prise par la commission Stationnement de l'Office de recourir à un fouriériste indépendant, et ouvert une ligne budgétaire spécifique à cet effet. Ainsi,

de premiers enlèvements de véhicules abandonnés sur les parkings réservés aux résidents pourront être réalisés dans le courant de cette année...

Des charges (un peu) allégées

En marge du débat budgétaire, un éclairage a été apporté sur l'évolution des charges des locataires, qui deviennent au fil du temps très lourdes à porter pour nos locataires. C'est ainsi que sur le poste chauffage, le nouveau contrat signé avec le prestataire de l'Office fait apparaître quelques belles économies (300 000 € environ), aidé il est vrai

par l'hiver particulièrement doux de la saison 2015/2016.

Pour la deuxième année consécutive, c'est donc le poste eau qui représente la plus lourde des charges récupérables, suivi par le poste nettoyage et hygiène, en augmentation constante.



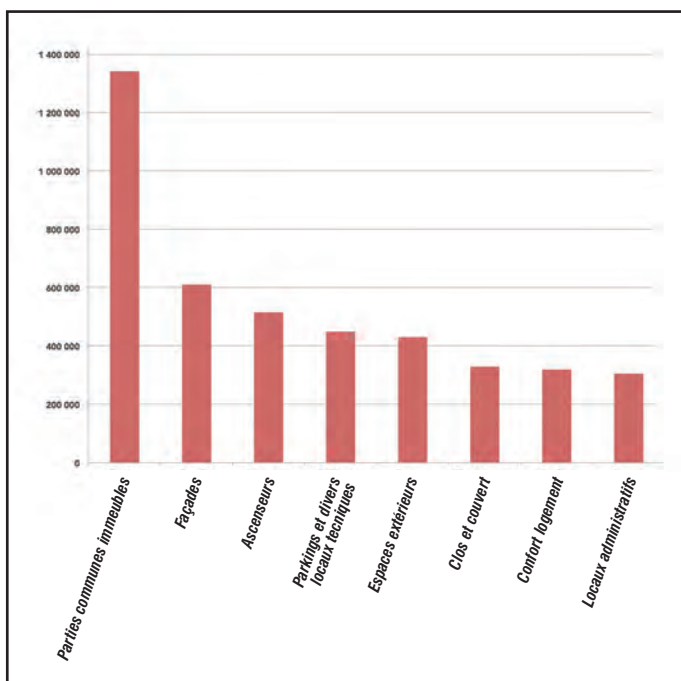
LES GRANDS TRAVAUX 2017

Comme chaque année, le vote du budget a été l'occasion d'arrêter la liste des grands travaux d'investissement à programmer pour l'année. Une décision qui marque l'aboutissement d'un long travail entamé en septembre dernier par de nombreuses visites de terrain et rencontres avec les locataires, ponctué par une réunion en mars du Conseil Central de Concertation Locative.

Contraintes budgétaires obligent, la somme dédiée aux grands travaux est cette année en réduction, passant de 4,7 M€ à 4,4 M€. Une fois de plus, la rubrique « Parties communes » sera la plus richement dotée, avec une enveloppe représentant un peu plus du tiers de la totalité des grands travaux. Ce sont au total 53 opérations d'amélioration qui ont été retenues pour ces parties communes : halls, escaliers, paliers, sont des lieux fréquentés par tous les locataires et leurs visiteurs, et il convient d'y apporter un soin particulier.

Les autres chapitres restent équilibrés, avec un effort particulier sur les ascenseurs et sur les façades.

Rénovation des Muguets au Petit Nanterre



Les grands travaux en chiffres :

157 opérations retenues pour 2017
Montant total des travaux proposés et chiffrés :
17 208 850 € Hors Taxes (hors travaux pluriannuels, ANRU et remplacement des chaudières)
Montant total des travaux retenus : **4 300 000 €** Hors Taxes
Ascenseurs : **515 100 €**
Clos et couvert : **329 000 €**
Confort Logement : **319 200 €**
Espaces extérieurs : **430 300 €**
Façades : **610 400 €**
Locaux administratifs : **305 000 €**
Parkings et locaux techniques : **449 300 €**
Parties communes : **1 341 700 €**

Pour en savoir plus : www.ophlm-nanterre.fr

NOS LOCATAIRES ENQUÊTÉS...

Depuis de nombreuses années, l'Office est attentif à prendre la température auprès de ses locataires sur la façon dont ils perçoivent sa gestion au quotidien. Ce sera encore le cas cette année, puisqu'une enquête de satisfaction vient d'être lancée auprès d'un peu plus de 1 000 familles de l'Office.

Pour cela, l'AORIF a organisé un groupement de commandes auquel l'Office a adhéré, au même titre que 42 autres organismes de logements de la région parisienne, représentant environ 320 000 logements franciliens.

Après consultation, cette enquête a été confiée au cabinet INIT-Marketing, basé à Créteil. Celui-ci a commencé il y a peu à conduire le questionnaire auprès des locataires, par le biais d'entretiens téléphoniques, auprès d'un échantillon représentatif des locataires de l'Office, au regard de certains critères (composition familiale, quartiers, dans et hors QPV, ...) définis par notre prestataire. 1 080 familles demeurant à l'Office, soit 10 % de notre



patrimoine, devraient être interrogées via ce questionnaire. Il comprend un tronc commun constitué de 60 questions maximum, sur des thématiques diverses telles que la qualité de vie dans le quartier et la résidence, la qualité des parties communes ou l'accueil dans l'organisme (voir le questionnaire en pièce jointe)...

Il s'appuie en grande partie sur les enquêtes précédentes (permettant ainsi de mesurer l'évolution des niveaux de satisfaction) et comprend un certain nombre de questions nouvelles, formulées différemment, ou spécifiques à un organisme ; c'est ainsi que l'Office a souhaité compléter l'enquête de base par quelques questions sur le site Internet et sur la problématique du stationnement.

Le planning

L'enquête commencée dans le courant du mois d'Avril s'achèvera à la fin du mois de mai. Elle sera poursuivie pendant l'été d'une période de recensement et d'analyse des résultats, pour une restitution probable en début d'automne.

Rendez-vous donc pour les éléments de synthèse de cette enquête sur notre site Internet et dans notre Cité-Mag' de novembre.

TOUT SAVOIR SUR L'AMIANTE

Ils ont été plusieurs centaines, veufs, veuves, dockers, salariés des chantiers navals, à défiler tout récemment dans les rues de Dunkerque pour réclamer que justice soit faite pour les victimes de l'amiante. Cette question ne fait pas chaque jour la Une de nos actualités, pour autant elle ne laisse personne indifférent et provoque un sentiment d'inquiétude chez nos concitoyens.

Nous le savons, l'amiante est partout, et a été utilisé à grande échelle durant tout le 20^e siècle, et cela dans tous les domaines de l'activité industrielle de nos pays : routes, bâtiments, hôpitaux, grands services publics, logements... Dans tous les procédés de construction, l'usage intensif de l'amiante a été justifié par les qualités intrinsèques exceptionnelles de cette roche, en termes de résistances à la chaleur, d'isolation, de facilité d'utilisation, et de coût... Et cela malgré les réticences qui n'ont cessé de s'élever dans nos sociétés, suite aux premiers relevés qui ont été réalisés, dès le début du siècle dernier, à l'occasion d'études scientifiques qui relevaient le nombre anormalement élevé de décès parmi les personnes travaillant au quotidien sur l'amiante...

Le secteur du Bâtiment et de la Construction n'a pas été épargné, et le Conseil d'Administration de l'Office a décidé, en mars 2015, de créer une commission chargée d'assurer le suivi de l'action entreprise par notre organisme dans le domaine de l'amiante.

Considérant qu'il s'agissait d'un aspect essentiel, la commission a souhaité entreprendre une action importante en matière de communication en direction de nos locataires. Avec un axe directeur : informer, dans la transpa-



rence, pour à la fois montrer où se situe le danger, et donner les bons conseils pour vivre normalement en présence (éventuelle) d'amiante dans son logement.

La plaquette détachable ci-contre reprend les principales interrogations que se posent habituellement nos locataires : nous espérons que vous y trou-

verez les réponses que vous attendez.

Si vous souhaitez en savoir davantage, nous vous invitons à consulter notre site Internet :

www.o phlm-nanterre.fr

Des fiches récapitulatives à votre disposition

En parallèle, nous donnerons accès, pour chaque locataire concerné, à la fiche récapitulative du Diagnostic Technique Amiante réalisé dans les parties communes de son immeuble.

Un erratum toutefois : dans la plaquette, il est indiqué que cette fiche récapitulative sera disponible le 1^{er} mai auprès de votre gardien : la date a été reportée d'un mois, et ce document sera finalement mis à votre disposition pour le 1^{er} juin.



DES TRAVAUX POUR LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Non seulement le nouveau contrat de chauffage a clairement cadré les prix pour les locataires, mais il a aussi prévu un ensemble de travaux d'amélioration et de modernisation des installations existantes. Retour sur ces investissements pour l'Office.

Dans le cadre de ce contrat, il existe une clause, dite « P3 », qui prévoit le gros entretien et le renouvellement du matériel existant, afin de le rendre plus performant au regard de l'évolution des technologies et des normes en cours.

C'est ainsi que la SEEM et les services techniques de l'Office ont prévu, pour l'année 2017, une série de travaux qui devraient permettre à nos installations d'être plus performantes à l'avenir.

Premier chantier, et le plus lourd, des travaux conséquents seront effectués pendant l'été sur la chaufferie de Berthelot, avec le remplacement de 3 chaudières et brûleurs, et différentes reprises de l'installation, pour un montant de 150 000 €.

Autre chaufferie qui sera également



concernée, celle de Fontenelles-Lorilleux, où une chaudière sera là aussi remplacée cet été, ainsi que 4 échangeurs de production d'eau chaude sanitaire en sous-station.



La résidence des Amandiers, pour un remplacement des extracteurs VMC, ainsi que la fourniture et la pose de premiers panneaux solaires au Champ-aux-Melles (les travaux sont en cours), viendront compléter la liste de ces modernisations de nos installations.

PROVINCES-FRANÇAISES : AVANT LA DERNIÈRE LIGNE DROITE...



Voici un an maintenant que le grand chantier de réhabilitation des Provinces-Françaises a débuté ! Une année parfois chaotique, difficile à vivre pour les résidents, mais qui évolue plutôt bien. L'occasion pour la présidente Marie-Claude Garel d'une nouvelle visite de terrain et d'une réunion avec les locataires, à quelques mois de la fin de cette opération de grande envergure.

Le site est toujours aussi impressionnant : désormais, tous les immeubles sont impactés, avec leurs échafaudages formant comme des cocons autour des immeubles en rénovation. L'activité y est toujours aussi présente, aux quatre coins de la cité, mais au fil des mois, la ruche géante que forment les Provinces-Françaises semble s'être un peu assagie, en trouvant une organisation plus adaptée.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, la situation reste encore difficile à vivre pour les locataires de l'Office... Les infiltrations d'eau, par exemple, se sont raréfiées avec le temps, mais il en existe toujours...

C'était donc pour faire un nouveau point grandeur nature que la présidente de l'Office, avec ses équipes et celles de GTM-Bâtiment, s'est rendue sur place pour une revue générale de l'opération.

Quelques questions encore en suspens...

« L'agrandissement des halls d'entrée handicape beaucoup les logements de rez-de-chaussée ! »

« Que fait-on pour limiter le bruit près du monte-charge ou le samedi ? »

« Prévoyez-vous de baisser les loyers

pendant la présence de la cloison intérieure ? »

Questions et remarques n'ont pas manqué d'être signalées pendant la réunion avec les locataires. Nombre de réponses ont pu être formulées, que ce soit par l'Office ou par l'équipe de GTM-Bâtiment... quand ce n'était pas un locataire dans la salle lui-même... : « **Baisser le loyer, d'accord, mais n'oublions pas que si ces logements avaient été démolis et reconstruits, beaucoup d'entre nous ne pourraient pas aspirer à retrouver un logement ici** »

Quelques invectives, mais surtout beaucoup d'échanges dans la salle

qui montrent que la situation, sans être idyllique, s'est sensiblement améliorée ces derniers temps : « **Nous avons beaucoup progressé dans tous les domaines** », a indiqué Alain Mary de GTM-Bâtiment. C'est le cas en particulier pour l'accueil et la relation avec le locataire, puisqu'il est désormais possible de joindre le coordinateur travaux à tout moment avec un téléphone portable. La base travaux est désormais plus accessible, directement depuis la rue de Gascogne, et chaque demande émanant d'un locataire est traitée lors des réunions de chantier hebdomadaires, en présence des gardiens de l'Office.

Une solution pour les volets des loggias

Le projet architectural d'origine ne prévoit pas que les volets des loggias, démontés dans le cadre du chantier, soient ensuite reposés. Cela avait amené l'an passé les locataires à initier une pétition, à laquelle l'Office avait répondu à l'époque que les volets en question seraient finalement réinstallés, mais après l'achèvement de la réhabilitation. Il n'empêche que les premiers locataires concernés par la dépose ont réagi immédiatement, s'appuyant sur des problèmes de sécurité. « **Après réflexion, a précisé Marie-Claude Gareil, il est apparu que ce problème de sécurité était entendable, en particulier pour les logements situés au rez-de-chaussée. Nous pouvons donc vous annoncer que nous prendrons en charge ce remplacement immédiatement, et que les volets dans les étages seront quant à eux changés un peu plus tard, comme prévu.** ». Une annonce qui semble avoir satisfait les locataires présents...

Dans la difficulté, le projet prend forme petit à petit, et avance parfois de façon spectaculaire : il n'y a qu'à voir les premières images de l'immeuble Ile-de-France, auquel il vient d'être enlevé les premiers échafaudages : « **on ne fait plus la distinction entre l'immeuble ancien et les maisons sur le toit !** »...



Quand verdit le quartier Université...

En marge du chantier de réhabilitation des Provinces-Françaises, le projet « Graines d'Université » poursuit son développement... Rappelons qu'il a pour objet de valoriser tous les espaces verts et fleuris du quartier, en s'appuyant sur l'implication des habitants, des centres de loisirs, des écoles, des associations, des bailleurs, et de la mission de quartier.

C'est une belle histoire, qui mûrit mois après mois. Cette période de printemps se prête bien, d'ailleurs, à porter un éclairage particulier sur ce projet citoyen, qui souhaite passer la vitesse supérieure en cette année 2017.

L'objectif est simple : susciter de différentes façons des initiatives en matière de jardinage, d'embellissement, de fleurissement et de mise en valeur de l'espace public. Pour cela, des partenariats se développent avec des jardineries locales, une grainothèque ouvre ses portes, des repérages de balcons et des ateliers de bricolage pour la confection de jardinières sont également prévus.



« Graines d'Université » sera notamment présent au festival Ecozone, du 15 au 21 mai. A noter également sur vos agendas :

- Mercredi 17 mai – Salle de Quartier des Terrasses (Terrasse 9) : Journée des Jardiniers
 - Matin : échanges / débats (+ repas partagé)
 - Après-midi : visite / ateliers suivi d'un verre de l'amitié
- Samedi 20 Mai - Parc des Anciennes Mairies : stand « Graines d'Université »
- Samedi 10 Juin – Stand fête de quartier – Parc Malraux

RENOUVELLEMENT URBAIN DU PARC : ÇA DÉMARRE POUR LA COLOMBE...



C'était dans les tuyaux depuis un moment : le renouvellement urbain du quartier du Parc vient enfin de franchir une étape décisive, avec une première rencontre entre l'Office et ses locataires pour discuter du projet d'aménagement du secteur de la Colombe.

Les bonnes nouvelles arrivent par deux sur le secteur de la Colombe : alors que débutent tout juste les travaux d'installation de volets aux fenêtres de la résidence, les locataires étaient conviés à une première réunion de concertation sur le projet de rénovation des espaces extérieurs de la Colombe. Pour l'Office, c'est la première action concrète du vaste projet de renouvellement urbain du quartier du Parc ; elle se déroulera en lien étroit avec le projet d'aménage-

ment, porté par la Ville, de l'ensemble du marché Picasso.

Cette porosité avec la dalle est bien la principale préoccupation des habitants de notre résidence : conçue à l'origine vers cet espace intérieur qu'est la placette, elle est aujourd'hui ouverte à tous les vents, au propre comme au figuré...

Il s'agit donc de reconfigurer cet ensemble, avec quelques questions essentielles : quelle résidentialisation prévoir sur ce site, pour ne pas enfer-

mer la résidence tout en lui apportant une sécurisation attendue des locataires ? Quels accès demain sur l'avenue Pablo-Picasso et l'allée des trois-Musiciens ? Quels liens avec la dalle du marché ?

A ce jour, les premiers coups de pioche sont attendus pour cette année sur la dalle du Marché, les travaux de la Colombe seront quant à eux programmés pour début 2018.

ENCOMBRANTS

CENTRE / UNIVERSITÉ

- Berthelot : 25 mai et 22 juin
- Joliot-Curie - Amandiers : 13 mai et 10 juin
- Heudebert - Sainte Geneviève) : 2 juin et 7 juillet
- Square - Cinéma - Gabriel Péri - Castel Marly
- Jules Gautier - Hoche : 7 juin et 5 juillet

CHEMIN DE L'ILE

- Zilina - Paul Morin - Guignons : 2 mai et 6 juin
- André Doucet - Grand Buissons - Moulin Noir : 4 mai et 1^{er} juin

CHAMP AUX MELLES

- Greuze - Colombe - Etang : 16 mai et 20 juin
- Champ aux Melles - Carriers - Champs Pierreux - Fontaines - Abbé Hazard : 26 mai et 23 juin

PETIT NANTERRE

- Petit Nanterre : 9 mai et 13 juin
- Jeanne d'Arc - Provinces Françaises) : 10 mai et 14 juin

MONT VALÉRIEN

- Damades - Source - Sabatier - Suisses PVC : 20 mai et 17 juin
- Félix Faure - 4 Chemins : 13 mai et 10 juin
- Mont Valérien - PVC : 27 mai et 24 juin

PARC

- Lorilleux - Fontenelles - Tours Aillaud : 17 mai et 21 juin
- Parc Nord - Aragon - Opéra : 16/05 - 20/06

Ils doivent être sortis la veille, à partir de 19 heures, au plus tôt.



PRÉVENIR LES RISQUES DOMESTIQUES

Ils peuvent se produire partout, à tout moment, surtout lorsque l'on n'y fait pas attention... Noyades, intoxications, chutes, ... Les risques dits « domestiques » sont partout présents dans une maison, comme à l'extérieur. Comment faire pour éviter au maximum l'accident qui peut avoir de graves conséquences ?

L'enfant a besoin de se développer, découvrir par lui-même le monde qui l'entoure, mais le danger n'est jamais très loin...

Un imprévu peut rapidement arriver, mais il existe des solutions simples pour éviter autant que possible les accidents domestiques de l'enfant, tout en le laissant s'épanouir :

- Surveiller son enfant : il n'a pas conscience des risques qu'il prend. L'adulte peut l'aider à faire des progrès en grandissant et l'accompagner dans sa découverte du monde, mais il doit toujours être sous votre surveillance
- Expliquer les dangers à son enfant : l'adulte doit lui faire comprendre, de façon claire et adaptée à son âge, les risques qu'il court et les moyens de les éviter

Ces risques ont multiples : en lien avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, l'Office met à votre disposition, à la loge de votre gardien, un guide des bonnes pratiques pour protéger son enfant.

N'hésitez pas à lui demander, et à le feuilleter. Votre antenne et le siège de l'Office peuvent également vous en fournir un exemplaire gratuitement, si vous le désirez.



la fête des voisins

C'EST LA 18^{ÈME} ÉDITION !

VENDREDI 19 MAI 2017

QUELQUES CONSEILS POUR UNE FÊTE RÉUSSIE

ORGANISEZ, ANIMEZ LA FÊTE

Vous pouvez former un comité d'organisation, faire une réunion préparatoire.

PARLEZ-EN À VOS VOISINS, LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

Le meilleur moyen de faire venir du monde, c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Privilégiez la concertation et la préparation en commun.

N'OUBLIEZ PAS LES ENFANTS

Les enfants sont toujours heureux de participer, c'est aussi leur fête. Ne les oubliez pas dans l'organisation, pourquoi ne pas les faire participer à la préparation ? Ils pourraient vous surprendre.

UTILISEZ LE KIT DE COMMUNICATION

Récupérez les affiches, invitations auprès du service communication.

Téléphonez avant de vous déplacer au 01 47 25 66 31 ou 01 47 25 66 09.



TROUVEZ LE BON LIEU POUR LA FÊTE

De préférence dans les parties communes extérieures. Une solution de repli dans le hall peut être envisagée, à condition de ne pas être trop nombreux... et de ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas.



Halte aux expulsions ! La CNL manifeste pour le respect du droit au logement

Le vendredi 31 mars, la trêve hivernale prenait fin et les expulsions reprennent. La CNL est très opposée à cette pratique qui est une atteinte directe au droit au logement. Depuis plusieurs années, le nombre de personnes qui perdent leur logement suite à une expulsion est orienté à la hausse. En 2015, celles qui se sont faites avec le concours de la force publique, pour dettes locatives, ont bondi de 24%. Si la tendance se poursuit cette année, ce sont des milliers de personnes qui vont peut-être demain venir grossir les rangs des sans-abris.

La CNL demande un moratoire sur les expulsions pour que cessent ces pratiques indignes d'un pays aussi développé et riche que la France. Nous nous adressons en particulier aux candidats à l'élection présidentielle pour que celui ou celle qui sera élu, prenne dès son arrivée au pouvoir les dispositions nécessaires.

A terme, nous pensons qu'un système d'assurance collective sur les impayés peut nous permettre de cesser durablement d'expulser des familles. C'est le sens de notre proposition de « sécurité sociale du logement » afin que le droit au logement ne soit plus bafoué. Le logement est un droit fondamental de la personne humaine. A la société toute entière de prendre en charge son respect.

Fêtes de quartier

Pour toutes questions, la CNL donne rendez-vous à tous les locataires dans les 3 fêtes de quartier, le samedi 10 juin au parc André Malraux, le samedi 17 juin Bord de Seine au parc du Chemin de l'Île, le samedi 24 juin au parc des Chenevreaux.

Confédération Nationale du Logement

Conseil Local de Nanterre

66, rue des Amandiers

92000 Nanterre

Tel : 01.47.21.60.99

06.95.09.84.95

Courriel : lacnl.nanterre@gmail.com

Site ; www.cnl-nanterre.com



Amiante et Grands Travaux !

Comme chaque année, le mois de mars sonne comme le mois du choix des grands travaux pour les résidences de l'Office HLM de Nanterre. Après les nombreuses visites de terrain, en automne, et les réunions avec les amicales de locataires, nous nous sommes réunis avec les services techniques de l'Office afin de discuter des nombreuses propositions des locataires et de l'Office. Cette année encore, plusieurs millions d'euros ont été mis sur la table pour améliorer le quotidien des nanterriens. L'UNLI avait pour fil rouge de faire voter le maximum de grands travaux urgents pour cette année. Certaines de nos demandes ont été écoutées, nous en sommes ravis. Pour les autres, nous les réitérons l'année prochaine à la nouvelle réunion des grands travaux afin de continuer à améliorer le quotidien des nanterriens !

Ce mois-ci ou le mois prochain, pour les résidences construites avant 1997, vous allez pouvoir avoir (enfin !) la fiche de diagnostic amiante de votre cage d'escalier. Cette fiche vous indiquera la présence ou non d'amiante dans un ou plusieurs éléments de vos parties communes ; cette fiche sera accompagnée d'un flyer de l'Office HLM, que nous avons longuement travaillé en commission dont nous sommes membres. Afin de vous aider à comprendre cette fiche et vous renseigner plus amplement sur le sujet, l'UNLI est à votre entière disposition afin de travailler avec vous. L'Office HLM tient aussi à votre disposition, en consultation au siège, le document technique amiante de vos parties communes. Ne vous inquiétez pas pour le moment, nous sommes là pour discuter ensemble de sujet de santé publique !

Pour finir, l'Office HLM a enfin ouvert la discussion sur le financement des médiateurs de nuit (dit les « gilets verts »), financement que nous avons plusieurs fois contesté. Nous reviendrons, lors de notre prochaine tribune, sur ce point dont nous savons que vous êtes nombreux à le suivre.

**Un problème ? Une question ?
Un conseil ? Envie d'améliorer
votre quotidien et votre quartier ?
Contactez l'UNLI Nanterre !**

Nous contacter ou nous rencontrer :

Courrier : UNLI de Nanterre

3 rue Jean Moulin 92000 NANTERRE

Mail : contact@unli-nanterre.fr

Téléphone : 06 26 29 56 68

Permanence sans rendez-vous :

Permanence sur rendez-vous : 1^{er} samedi de chaque mois de 10H à 12H au Foyer du Champ aux Melles, 11 allée Fernand Léger. Vous pouvez prendre rendez-vous par mail ou par téléphone.

Site internet : www.unli-nanterre.fr



Oui au logement social : signez la pétition

Le Mouvement Hlm souhaite faire du logement social un sujet majeur de la campagne présidentielle, pour rappeler l'utilité des Hlm dans la France d'aujourd'hui et réaffirmer la valeur du modèle du logement social.

Les Hlm sont utiles. Ils accueillent plus de 11 millions de personnes en France, en particulier dans les zones où le coût du logement est trop élevé et l'offre limitée. En favorisant la diversité, les Hlm contribuent à la cohésion sociale. Ils contribuent également à préserver le pouvoir d'achat des personnes qu'ils logent. Ils tendent à réduire les inégalités et préservent les équilibres urbains. Ils innovent, maîtrisent leur empreinte énergétique et climatique. Les opérateurs Hlm soutiennent l'économie, investissent dans la construction et la réhabilitation et créent de l'emploi. Les Hlm ne sont pas un coût pour les finances publiques, mais un investissement. Ils sont, en un mot, le patrimoine de la Nation.

Une utilité largement reconnue par les Français, selon une enquête Kantar de mai 2015 : 94% des Français reconnaissent l'utilité sociale des Hlm et les jugent indispensables.

Cette réalité repose sur un modèle unique en Europe, qui doit être réaffirmé et soutenu par les pouvoirs publics pour pouvoir continuer à répondre aux besoins de millions de familles en France. C'est pourquoi nous lançons cette pétition et appelons les citoyens à dire "Oui au modèle du logement social".

Ce modèle unique repose sur 5 principes fondamentaux :

1. L'accès du plus grand nombre au logement social est une des conditions de la cohésion sociale
2. Les habitants sont la raison d'être de la mission du Mouvement Hlm
3. L'innovation architecturale et environnementale est au cœur de notre savoir-faire
4. Le modèle de financement du logement social est la condition sine qua non de la réussite de la mission
5. Le Mouvement Hlm est un acteur économique qui participe aux dynamiques des territoires

En signant cette pétition, l'ensemble des citoyens signataires et le Mouvement Hlm demandent aux candidat(e)s de s'engager, une fois élu(e) président(e) de la République, à soutenir le modèle du logement social pendant le quinquennat, pour garantir l'accès du plus grand nombre à un logement digne, de qualité et abordable »

Pour signer la pétition rendez-vous sur le site

http://www.foph.fr/oph/Actualites/Oui+au+logement+social+%21



O.P.H.
Office municipal
HLM de Nanterre

la fête des voisins

vendredi 19 mai 2017



LA
SOLUTION
EST DANS
L'ASSIETTE

EN 2017
CONSSOMONS
MIEUX

www.immeublesenfete.com

